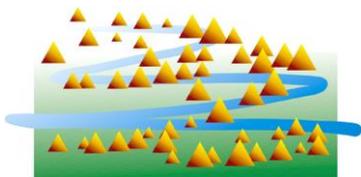
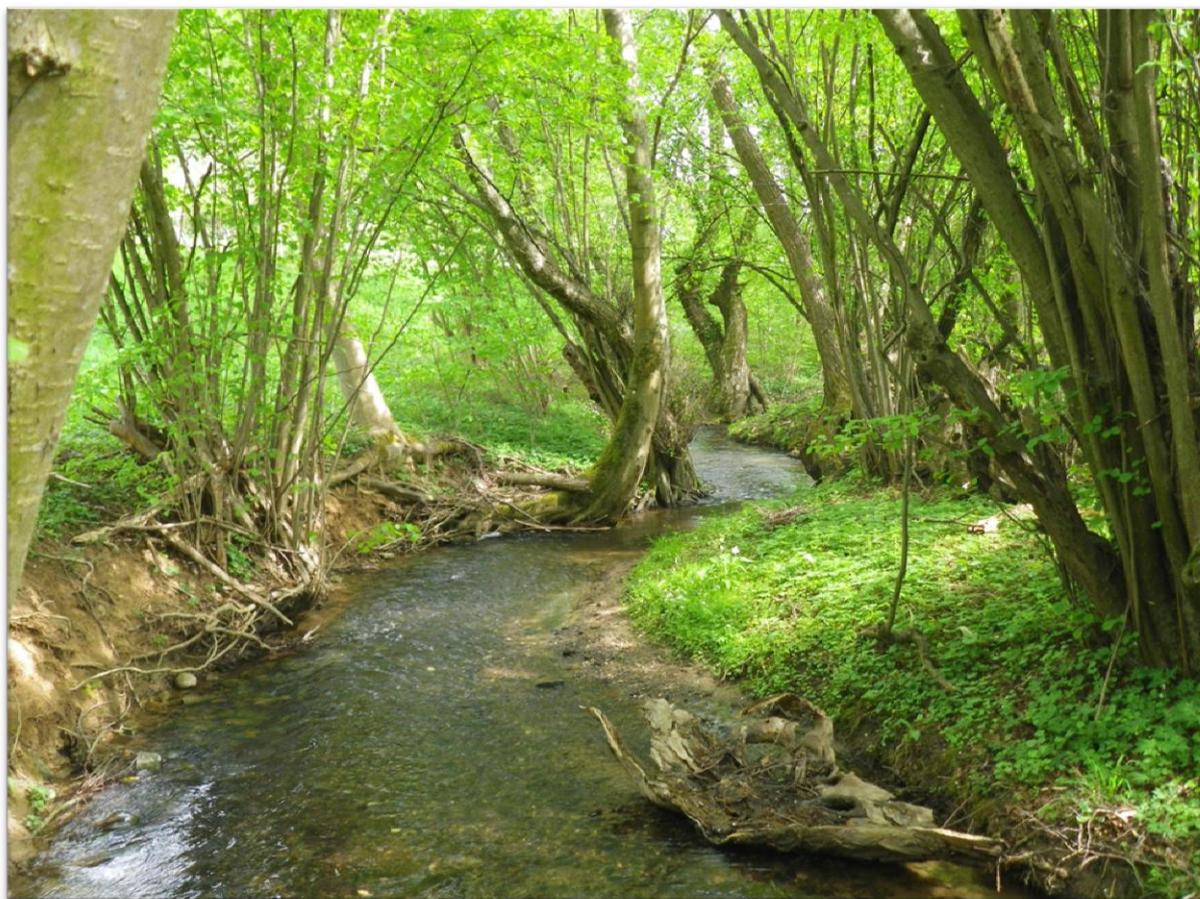


2015



SYNDICAT MIXTE  
pour l'entretien des cours d'eau  
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**PRÉSENTATION DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER** **3**

---

LE PERIMETRE ET LES MEMBRES DU SYNDICAT  
LES COMPETENCES DU SYNDICAT  
LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE L'EHN-ANDLAU

**LES ACTIVITÉS DU COMITÉ SYNDICAL** **5**

---

**L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT** **5**

---

LA GESTION ADMINISTRATIVE  
LA REGIE TECHNIQUE

**LES INFORMATIONS FINANCIÈRES** **6**

---

VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES REELLES EN 2015  
UTILISATION DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE SUR SON PERIMETRE

**LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2015** **8**

---

L'ANIMATION DE RIVIERE  
LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU

**L'ANNÉE 2015 EN PHOTOS** **14**

---

## Le mot du Président



Mesdames et Messieurs chers collègues et membres du Syndicat Mixte Ehn-Andlau-Scheer. Je me permets de poursuivre les propos de mon éditorial de 2015, car une année s'est écoulée depuis notre réélection et le sujet mis sur la table est de taille.

Dès la publication de la loi MATPAM, le 27 janvier 2014, nous avons engagé une réflexion sur le devenir de notre syndicat et une des premières questions que je me suis posée était, « le syndicat est-il prêt à relever le défi de cette nouvelle loi ? »

Je vous avais proposé de répondre positivement à cette question et vous m'aviez collégialement et unanimement chargé d'étudier la question.

Avec notre directrice Anne Roth-Boucard et notre technicien Jean François Staerck, nous avons pris la résolution de ne pas perdre de temps, car comme tout le monde en convient, les délais administratifs et techniques sont souvent très longs et les décisions politiques ne se prennent pas en claquant des doigts. Par expérience, je sais que la mise en œuvre d'une telle réforme doit faire l'objet d'attentions particulières, car nos engagements se prennent sur le long terme, garantissant à nos successeurs une assise politique et technique pérenne. D'ailleurs, un retour en arrière serait le signe d'un échec et d'une incapacité à évoluer pour préparer l'avenir du syndicat.

Chers collègues, vous me pardonnerez j'en suis certain, si je vous ai quelque peu bousculé ou si je vous ai imposé un rythme de croisière pour que le syndicat s'adapte aux nouvelles prescriptions législatives, sans commune mesure avec notre activité actuelle. Nous avons compris l'enjeu et c'est sans réticence que vous avez décidé de transformer le syndicat en une structure (EPAGE) permettant de prendre en compte la compétence GEMAPI. Nous avons aussi voulu démontrer que nous sommes capables d'aller plus loin, en ajoutant la problématique de la lutte contre le risque de coulées d'eaux boueuses et l'animation de bassin en vue de créer un SAGE sur notre territoire.

Par cette décision, nous affirmons notre volonté d'assumer nos responsabilités sur un bassin que nous connaissons bien depuis plus de quinze ans, dans un esprit de cohérence, de proximité et surtout de solidarité entre l'amont et l'aval.

Ce qui anime particulièrement mes convictions, c'est justement cette solidarité, car quoi qu'on en dise, l'aval est indissociable de l'amont. Il est impensable que les élus que nous sommes, ne se préoccupent pas réciproquement des enjeux des coulées d'eaux boueuses en zone montagneuse et du risque d'inondation en plaine.

Depuis plus d'un an maintenant, les discussions et les tergiversations ont été les prémisses à de nombreuses décisions et orientations politiques qui ont fait apparaître conséquemment de nouveaux enjeux. Chers collègues, ne nous méprenons pas sur notre objectif et permettez-moi de vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour préserver notre unité, notre solidarité et sans intéressement autre que celui que nous nous sommes fixé, dans l'intérêt général, pour un service de proximité, garant des personnes et des biens, et pour lequel nous avons affiché notre volonté de garder la maîtrise de nos décisions. Nous ne sommes pas encore au bout, de nombreuses questions sont encore en attente de réponses, mais pour ma part, avec mes services et avec votre appui, ce dont je ne doute pas, nous arriverons au résultat que chacun est en droit d'attendre.

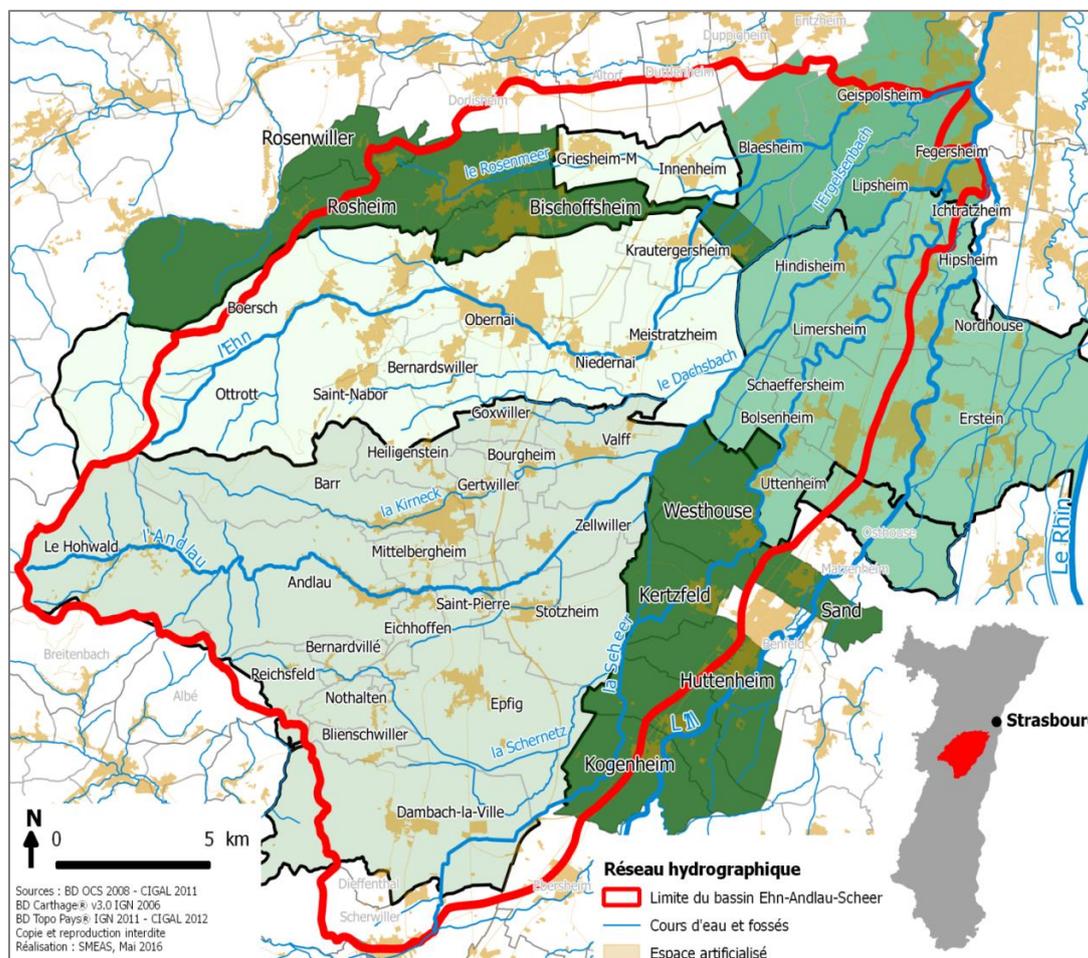
Merci à vous !

Fabien BONNET,  
Président

# PRÉSENTATION DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

## Le périmètre et les membres du syndicat

Les membres du syndicat sont deux Communautés de Communes, Strasbourg Eurométropole, un SIVOM et neuf Communes. Au total, 52 Communes sont identifiées dans le périmètre du syndicat, pour plus de 100 000 habitants.



### Le SIVOM du Bassin de l'Ehn

*Communes identifiées dans le bassin versant :* Bernardswiller, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor.

### La Communauté de Communes Barr-Bernstein

*Communes identifiées dans le bassin versant :* Andlau, Barr, Bernardvillé, Blienschwiller, Bourgheim, Dambach-la-ville, Eichhoffen, Epfig, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Itterswiller, Mittelbergheim, Nothalten, Reichsfeld, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller.

### La Communauté de Communes du Pays d'Erstein

*Communes identifiées dans le bassin versant :* Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

### Strasbourg Eurométropole

*Communes identifiées dans le bassin versant :* Blaesheim, Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim.

### Les Communes adhérent directement au syndicat mixte

Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosheim, Rosenwiller, Sand, Sermersheim, Westhouse.

## Les compétences du syndicat

Le syndicat mixte assure l'entretien régulier des cours d'eau d'un bassin situé pour partie sur le massif vosgien et son piémont et, pour plus de la moitié de sa superficie, en plaine d'Alsace. Le bassin versant est drainé par le réseau hydrographique des cours d'eau de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer.

Créé par arrêté préfectoral du 26 mars 2001, le syndicat mixte est un établissement public avec pour compétence l'entretien régulier des cours d'eau, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de ses missions. Son fondement s'est appuyé sur l'existence antérieure d'un syndicat fluvial qui avait en charge les travaux hydrauliques depuis 1891.

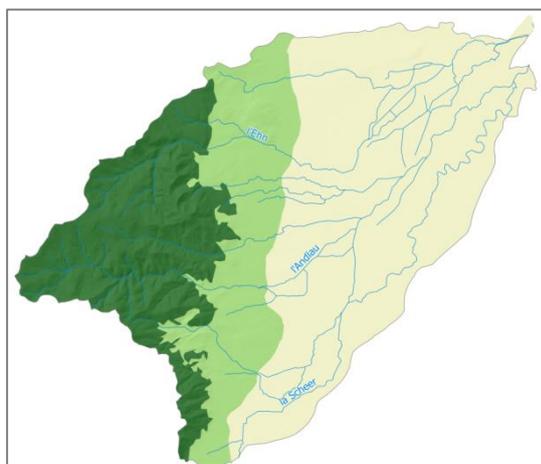
Gestionnaire de l'entretien régulier des cours d'eau, le syndicat mixte est devenu l'interlocuteur privilégié des élus, propriétaires riverains et agents communaux pour les questions relatives à la gestion de la végétation de rive et à l'évolution de l'état des cours d'eau.

Il collabore de manière étroite avec ses membres, qui conduisent les programmes d'investissement en matière de restauration de cours d'eau, compétence qui est restée de leur ressort.

## Le bassin hydrographique de l'Ehn-Andlau

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer forme une unité hydrographique drainant près de 440 km<sup>2</sup>, partagée entre un secteur vosgien, une zone de collines sous-vosgiennes et un secteur de plaine.

-  Le secteur vosgien représente 20 % de la surface du bassin. La faible densité de population de ce secteur permet le maintien du caractère naturel des cours d'eau. Les parties amont de l'Andlau, de l'Ehn et de la Kirneck sont en bon état écologique.
-  La zone de collines sous-vosgiennes est le domaine de prédilection du vignoble. Elle représente 15 % de la surface du bassin.
-  Le secteur de plaine représente 65 % de la surface du bassin. Dans ce secteur, les cours de l'Ehn, de l'Andlau mais aussi de la Kirneck et du Rosenmeer, sont partiellement canalisés. Seules l'Ergelsenbach et la Scheer conservent un tracé avec des méandres, bien que plusieurs d'entre eux ont disparu lors des remembrements des terres agricoles.



Andlau amont



Un fossé dans le Bruch de l'Andlau



Le Muehlbach à Strotzheim

## LES ACTIVITÉS DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est une assemblée de 20 délégués assurant la représentation des Communes et groupements de Communes membres du syndicat. Il règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte.

En 2015, il s'est réuni trois fois et a pris 14 délibérations, avec un taux de présence des élus de 75 %. Le tableau suivant récapitule les ordres du jour des séances du Comité Syndical en 2015.

DATES DE RÉUNION	DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES
25 février 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Compte de Gestion de l'exercice 2014</li><li>✓ Compte Administratif de l'exercice 2014</li><li>✓ Affectation du résultat de l'exercice 2014</li><li>✓ Budget Primitif – Exercice 2015</li><li>✓ Acquisition foncière d'un tronçon du lit de l'Andlau à Hindisheim</li></ul>
27 mai 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mise en œuvre de la procédure de dématérialisation de la transmission des actes au contrôle de légalité et des gestionnaires de certificats d'authentification et de signature au sein du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer</li><li>✓ Avis sur le projet de mise à jour du schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux (SDAGE) et des programmes de mesures</li><li>✓ Avis sur le projet de plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)</li></ul>
25 novembre 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Évaluation du personnel : Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle dans le cadre de l'entretien professionnel</li><li>✓ Convention pour le traitement de la paie réalisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin</li><li>✓ Budget 2015 – Décision Modificative N° 1</li><li>✓ Programme de travaux d'entretien des cours d'eau - 2016</li><li>✓ Débat d'Orientations Budgétaires 2016</li><li>✓ Adoption d'un projet de statuts du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer</li></ul>

Les réunions du Comité Syndical sont régulièrement préparées en séance du Bureau qui s'est réuni quatre fois en 2015 (le 28/01/2015, le 25/03/2015, le 07/10/2015 et le 04/11/2015).

## L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DU SYNDICAT

### La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre d'une convention de mutualisation des moyens conclue entre les deux collectivités.

Fonction	Catégorie / grade	Équivalent de temps plein
Directrice	Catégorie A / Ingénieur	0,32 ETP
Comptable	Catégorie B / Rédacteur	0,25 ETP
Assistante de direction	Catégorie C / Adj. Administratif	0,36 ETP

Ce mode de fonctionnement permet de mobiliser des ressources humaines compétentes et adaptées aux besoins du syndicat.

## La régie technique

L'équipe est actuellement composée de 3 agents. Elle assure l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du programme de travaux prévu annuellement. Le service dispose de moyens matériels propres :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.



## LES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le budget primitif pour l'exercice 2015 a été voté à hauteur de **1 049 094,60 euros**. Cependant, l'examen du compte administratif permet de mieux prendre la mesure de la gestion financière du syndicat. Les résultats comptables suivants ont été arrêtés pour l'exercice 2015 :

	Résultat de clôture 2014	DÉPENSES 2015	RECETTES 2015	Résultat de clôture 2015
<b>En section de fonctionnement</b>				
Opérations réelles		347 479,75 €	351 529,27 €	
Opérations d'ordre		21 838,36 €	4 346,83 €	
	343 202,43 €	369 318,11 €	355 876,10 €	329 760,42 €
<b>En section d'investissement</b>				
Opérations réelles		20 438,51 €	12 661,11 €	
Opérations d'ordre		4 346,83 €	21 838,36 €	
	47 587,21 €	24 785,34 €	34 499,47 €	57 301,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>390 789,64 €</b>	<b>394 103,45 €</b>	<b>390 375,57 €</b>	<b>387 061,76 €</b>

Les ressources du syndicat proviennent des contributions budgétaires de ses membres et de subventions versées par l'Agence de l'eau. L'exercice 2015 a été marqué par la fin de l'appui financier du Conseil Départemental du Bas-Rhin.

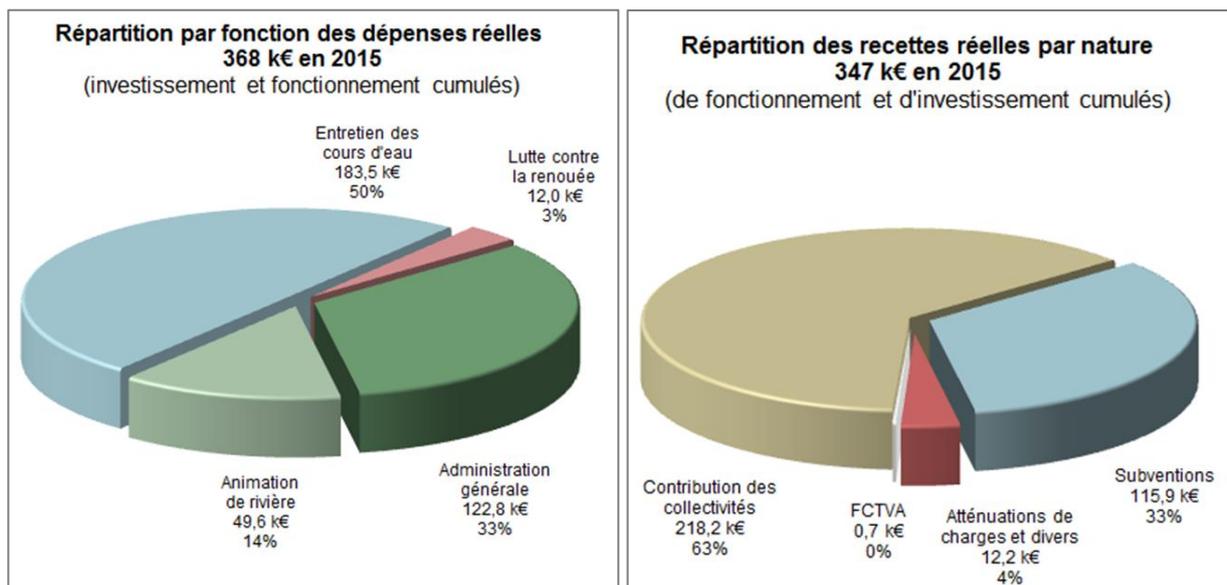
Le comité syndical fixe le montant de la contribution globale attendue au moment du vote du budget. La répartition de cette contribution globale entre les membres est calculée à partir d'une clé de répartition basée sur les paramètres suivants :

- 50 % de linéaire de cours d'eau sur le territoire de la collectivité
- 25 % de la superficie communale dans le bassin versant
- 25 % de la population communale totale

Une règle de plafonnement vient cependant ajuster les résultats obtenus par application de cette clé qui pénalise les membres présentant un important linéaire de cours d'eau. Ainsi, les montants dû par les membres sont plafonnés à 3 € / habitant. Deux Communes bénéficient de ce dispositif dérogatoire.

Depuis sa création en 2001, la contribution des membres au syndicat a peu évolué. Rapporté au nombre d'habitants, le montant moyen des contributions s'élève à 2,15 € / habitant.

## Ventilation des dépenses et des recettes réelles en 2015



Le programme d'entretien régulier des cours d'eau en quelques chiffres :

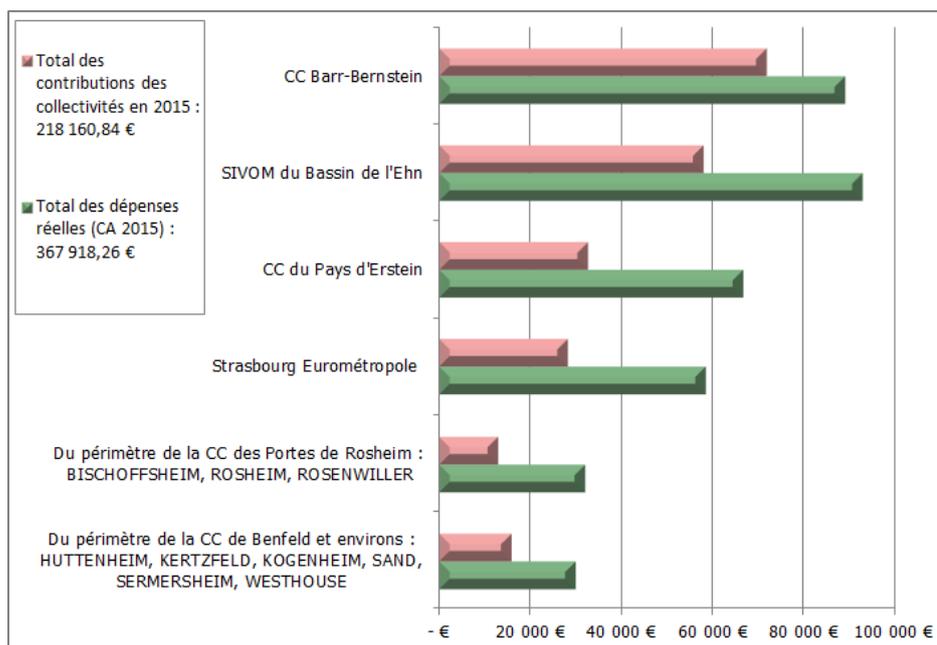
- Le bilan financier s'élève à 171 548,46 € TTC, pour un linéaire total traité en 2015 de 127 km de cours d'eau et fossés traités,
- 53 % des dépenses correspondent à des travaux mis en œuvre en régie,
- 49 % des actions sont consacrées à la gestion sélective de la végétation de berges
- 30 % des moyens financiers ont été affectés à la gestion des embâcles.

### Utilisation des crédits du Syndicat Mixte sur son périmètre

Les dépenses de fonctionnement à caractère général et la mise en œuvre du plan pluriannuel d'entretien régulier des cours d'eau sont affectées aux différents territoires composant son périmètre, selon une clé de répartition tenant compte de la population au dernier recensement.

Les dépenses du programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon sont affectées aux territoires de la CC de Barr-Bernstein, de la CC du Pays d'Erstein et du SIVOM du Bassin de l'Ehn.

Dans le graphe suivant, les dépenses sont mises en perspective avec les contributions versées par les collectivités, étant précisé que l'action du Syndicat Mixte a bénéficié en 2015 du versement de subventions de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant total de 115 916,00 €.



## LES INTERVENTIONS DU SYNDICAT EN 2015

### L'animation de rivière

Le Syndicat Mixte organise l'animation et la sensibilisation à la gestion durable des cours d'eau. Il assure également la coordination des études et travaux de restauration de cours d'eau entre les différents acteurs de l'eau sur le territoire.

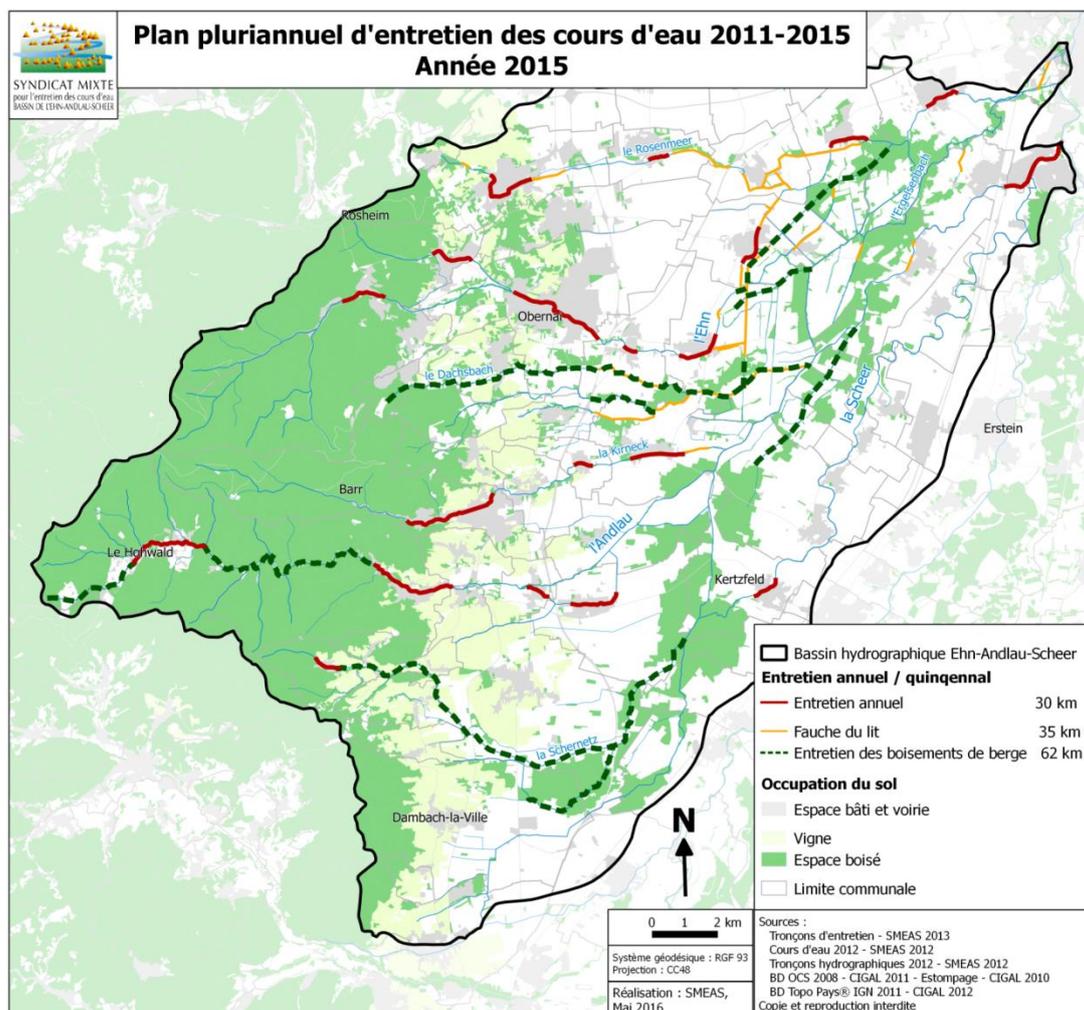
L'animation de rivière en quelques chiffres :

- 7 animations « au fil de l'eau » : des sorties organisées avec l'office de tourisme d'Obernai sur l'Ehn et des interventions dans les établissements scolaires
- 3 publications d'encarts d'information dans les bulletins communaux et actualités sur site web du syndicat ([www.smeas.fr](http://www.smeas.fr))
- 25 rendez-vous avec des propriétés riverains et suivi des 5 chantiers de restauration.

### La mise en œuvre de l'entretien régulier des cours d'eau

La cinquième année du Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE) 2011-2015 prévoyait des chantiers d'entretien quinquennal sur les cours de :

- la Schernetz et son affluent le Viehgraben,
- l'Andlau dans sa partie vosgienne,
- le Dachsbad et les affluents de l'Andlau,
- le Canal de décharge de l'Ehn (Schiffbach à Blaesheim) jusqu'à sa confluence avec l'Ehn.



De plus, des actions d'entretien et de surveillance sont conduites annuellement dans les traversées d'agglomérations (enlèvement d'embâcles et de déchets, fauche et abattage ponctuellement).

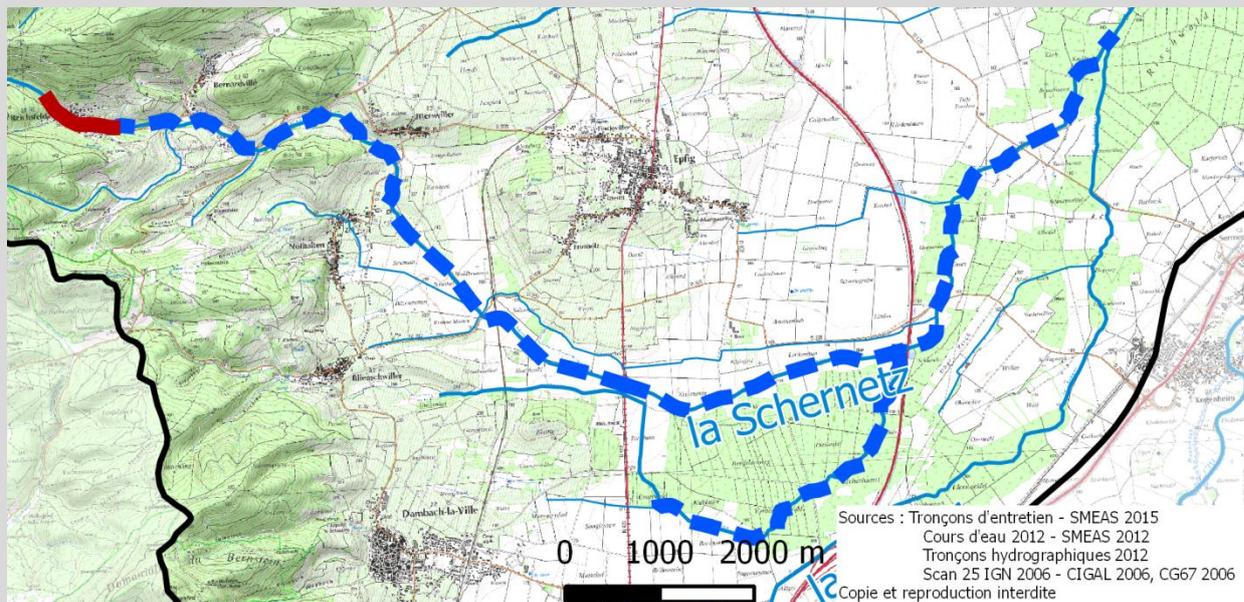
Les linéaires de berges fauchées mécaniquement ont été réduits cette année, en se focalisant sur les secteurs à enjeu hydraulique (fossés et canaux de délestage des crues, roselières, ...).

## Entretien de la Schernetz et du Viehgraben

Linéaire : 19 105 m

Réalisation : janvier à mars et décembre

Coût : 25 464 € TTC



### Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Gestion sélective du boisement à Nothalten et Epfig dans le secteur du Ried de la Schernetz
- Valorisation des branchages par la pose de 20 peignes et retalutage de berge à côté du chemin d'exploitation
- Recépage à Reichsfeld et Itterswiller et broyage des branchages
- Dégagement du piège à embâcle et de tous les ouvrages de franchissement du cours d'eau



Erosion du pied de berge à Epfig



Confection d'un pied de berge



Retalutage de berge



Réouverture sélective des boisements

## Entretien de l'Andlau

Linéaire : 10 465 m

Réalisation : juin à août

Coût : 2 339 € TTC



### Entretien quinquennal des boisements de berge :

- surveillance des ouvrages de franchissement et dégagement des encombres à l'écoulement
- suivi de l'état des boisements au Hohwald et dans Andlau
- maintien des bois morts dans le lit
- ramassage des déchets



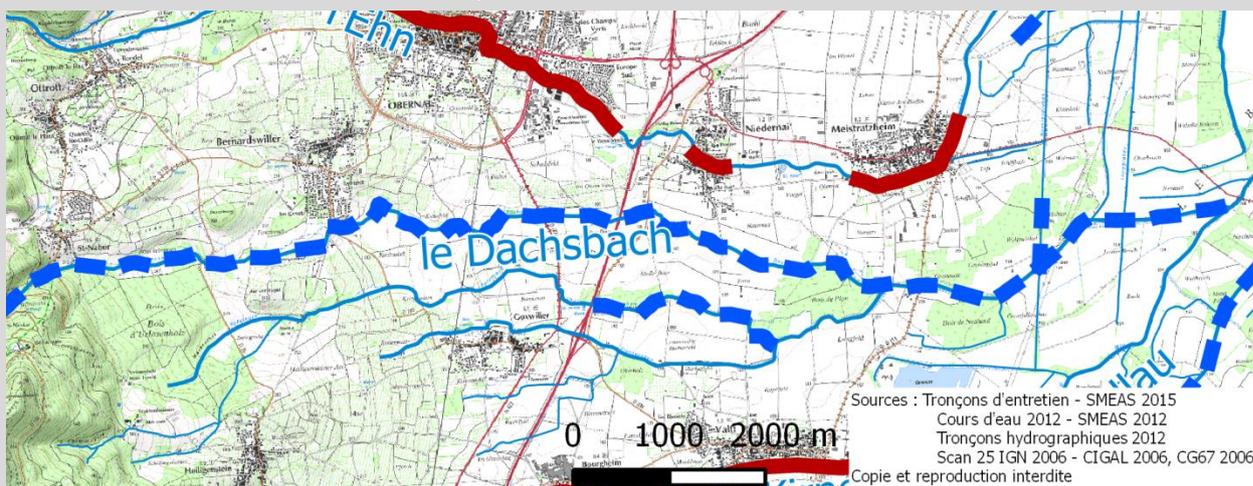
Cascade de l'Andlau au Hohwald

## Entretien du Dachsbach et ses affluents

Linéaire : 21 693 m

Réalisation : septembre à novembre

Coût : 13 286 € TTC



### Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Gestion sélective du boisement à Obernai et Niedernai
- Fauche des roselières en berge à Niedernai
- Pose de peignes en branchages au droit de trois ouvrages de franchissement du cours d'eau à Niedernai
- Maintien ponctuel des bois morts dans le lit rectifié, en aval, dans le secteur du Bruch de l'Andlau
- Ramassage des déchets

## Entretien du Canal de décharge de l'Ehn

Linéaire : 10 755 m

Réalisation : septembre à novembre

Coût : 9 741 € TTC



### Entretien quinquennal des boisements de berge :

- Recépage des saules sur l'ensemble du linéaire
- Dégagement des embâcles et regarnissage des épis mis en place en 2006
- Mise en place de peignes en branchages à Blaesheim et Meistratzheim



Broyage des rémanents



Installation en cours d'un peigne en branchage

## Entretien dans les traversées d'agglomération

Linéaire : 29 310 m

Réalisation : mars, juin et novembre

Coût : 34 173 € TTC

### Entretien du boisement :

- à Geispolsheim, Fegersheim, Kertzfeld et Obernai à la suite d'orages et de crue

### Entretien des berges

- à Barr, Bourgheim, Valff, Stotzheim, Hindisheim, Geispolsheim, Griesheim-près-Molsheim, Niedernai, Krautergersheim, Meistratzheim, Stotzheim à la suite d'opérations de restauration



Recépage de saules sur l'Ehn à Obernai

## Gestion des embâcles

Réalisation : toute l'année

Coût : 50 841 € TTC

**Tournée de surveillance** des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance, **Dégagement des pièges à embâcles** de Barr, Nothalten, d'Obernai et de Reichsfeld, **et des vannages, buses et piles de pont.**

Le recours à un engin de débardage est indispensable selon le volume des matériaux accumulés.



Dégagement d'embâcles entravant l'écoulement naturel de l'eau au droit d'ouvrages

## Fauchage mécanique et manuel

Réalisation : juin, septembre et octobre

Coût : 21 913 € TTC

Linéaire avec faucheuses à bras articulé sur :

- Le Dachsbach à Niedernai,
- La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff,
- L'Ehn à Krautergersheim, Meistratzheim et Blaesheim,
- Le canal de décharge de l'Ehn à Krautergersheim et Bischoffsheim,
- Les fossés du Koenigsgraben à Hindisheim et à Meistratzheim,
- Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim,
- Le Ruthengraben à Innenheim et l'Altenbach à Blaesheim, soit, au total, un linéaire de 25 km.

**Fauche manuelle** pour le dégagement des ouvrages et des plantations : sur la Kirneck à Valff, sur l'Ehn à Krautergersheim et Meistratzheim et le Rosenmeer à Innenheim



Fauche des ouvrages et des roselières

## Divers

Réalisation : août, novembre et décembre

Coût : 6 327 € TTC

2 actions de **formation continue** du personnel technique : conduite de chantiers dans les espaces naturels, bases en informatique.

2 campagnes de **piégeage des ragondins** : à Bischoffsheim et Krautergersheim

## Programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon

Réalisation : juin à octobre

Coût : 11 964 € TTC

Les renouées comptent parmi les espèces exotiques les plus envahissantes en générant un triple impact :

- Elles colonisent les berges remaniées menaçant ainsi la restauration et l'entretien des boisements entrepris depuis plus d'une décennie.
- Elles supplantent les espèces fréquentes sur les berges et forme de longs massifs uniformes.
- Les tiges sèches sont arrachées par les crues et augmentent le volume des embâcles.

Dix sites sont entretenus par fauchage des tiges et arrachage des racines de surface. Les opérations de reboisement sur des sites envahis par les renouées asiatiques sont menées en complément des chantiers d'entretien.

- Surface totale traitée : 1 030 m<sup>2</sup>
- Surface reboisée depuis 2011 : 950 m<sup>2</sup> (répartis sur 9 sites)

En 2015, les boisements plantés les années précédentes ont été régulièrement dégagés pour limiter la hauteur des renouées de manière à ce qu'elles n'affectent pas les plants. Ils mesurent désormais 1,5 m de hauteur avec une densité visible d'1 à 2 plants par m<sup>2</sup>.

La plantation d'une haie a pour but faire croître une strate arbustive par-dessus le massif de renouée afin de le rendre moins dense.



Boutures de saule



Installation en cours d'une fascine végétalisée

## L'ANNÉE 2015 EN PHOTOS



*JANVIER - Plein-bord à Valff pendant les hautes eaux hivernales*



*FÉVRIER - Recépage sélectif des boisements de berge de la Schernetz*



*MARS - Recépage de saules de l'Ehn à Geispolsheim*



*AVRIL - Retrait de bois lors de l'entretien de l'Andlau*



*MAI - Crue biennale de l'Andlau au 3 mai 2015. Le lit majeur est en eau sur plusieurs communes*



*JUIN - Installation d'une fascine de plantes aquatiques sur une berge envahie de renouée.*



*JUILLET - Début des basses eaux estivales*



*AOÛT - Démarrage des travaux de renaturation de l'Andlau*



*SEPTEMBRE - Visite des passes à poissons naturelles*



*OCTOBRE - Arrêt de chantier pendant la sécheresse*



*NOVEMBRE - Fin des travaux de renaturation de l'Andlau*



*DÉCEMBRE - Installation de banquettes végétalisées à Stotzheim*

\*\*\*